



**D QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ?**

Destruction  Préciser : destruction des individus de 97 mètres pour déplacement de l'épave en mer

Alération  Préciser :

Dégradation  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATIONS ?**

Formation initiale en biologie animale  Préciser : DEA Ecologie

Formation continue en biologie animale  Préciser : Précus des Invertébrés de terrain depuis 1991

Autre formation  Préciser :

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION**

Préciser la période : juin 2021  
ou la date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION**

Régions administratives : Normandie

Départements : Seine-Maritime

Cantons : Estevaux-Sud

Communes : Saint-Martin-la-Patrouille

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?**

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir annexes Loi sur l'eau et sur les zones littorales

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : compte rendu à la fin de la réalisation des travaux, annexes n°1 et n°2

\* cocher les cases correspondantes

Le loi n° 76-67 du 6 janvier 1976 relative à l'indemnité, aux frais et aux honoraires s'applique aux données transmises portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint-Martin-la-Patrouille le 12/07/2021

Signature

*[Signature]*  
1507.2021

